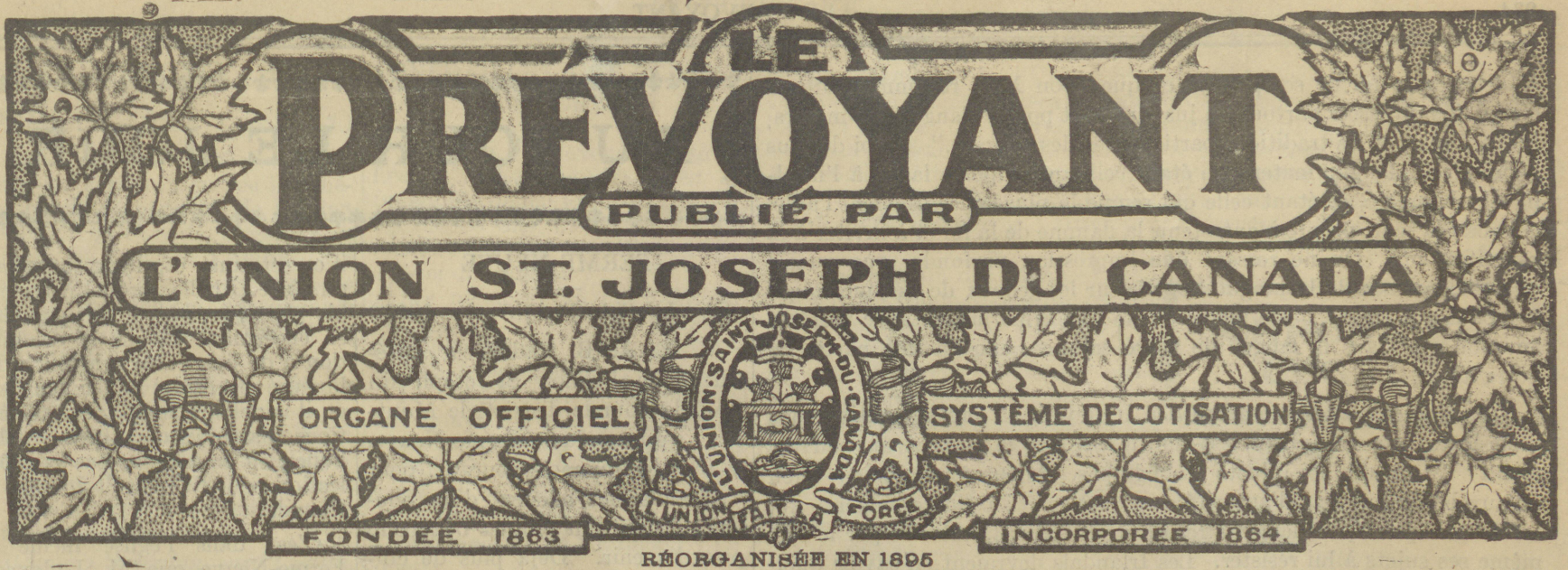




VOLUME XVI.—No. 27.

OTTAWA, ONT., DEC. 1913.

Abonnement, \$1.00 par an

CATHOLIQUES vs. CATHOLIQUES

LES IRLANDAIS ET LA QUESTION BILINGUE

Le moins que l'on puisse demander aux catholiques de langue anglaise, c'est de garder, dans la bataille qui se livre autour de l'école bilingue, une stricte neutralité. Certes, leur sens catholique, leur esprit de justice, voire même la clairvoyance de leur propre intérêt, devrait leur dicter une toute autre ligne de conduite. Prendre parti pour les défenseurs du grand principe, qui veut que les parents soient les maîtres de l'éducation de leurs enfants; se ranger du côté de l'agneau que le loup est en train de manger sans autre forme de procès, parce que la raison du plus fort est toujours la meilleure; sauvegarder la justice et le respect des droits sacrés des minorités, ce serait, de la part de l'élément catholique de langue anglaise, un beau geste. Pour l'union des catholiques de toute nationalité contre les ennemis communs de leur sainte religion, pour la reconnaissance de cette vérité incontestable que la langue maternelle est la gardienne de la foi, il se doit à lui-même, à un passé célèbre et un avenir incertain, d'esquisser ce geste; de l'esquisser avec ampleur! Mais si, pour des raisons dépourvues de tout sentiment d'honneur, de noblesse et de dignité, il ne veut pas prêter main-forte à l'opprimé; s'il lui répugne de servir une noble cause et de combattre une odieuse persécution; s'il croit que le meilleur parti à prendre, quand la force prime le droit, c'est de ne pas exposer sa propre peau, par une intervention quelconque; s'il estime que l'intérêt d'autrui n'est pas le sien et ne mérite guère compassion; s'il ne juge pas pratique la loi évangélique, décrétant qu'à laisser faire le mal on est aussi coupable qu'à le commettre soi-même; qu'il se mêle de ses affaires. Les Canadiens-français sont capables de se défendre tout seuls. Quêter le concours de ceux dont la bravoure se complairait mieux dans une cynique neutralité, c'est ce qu'ils ne feraient pas. Mais, pourquoi parler de neutralité? Non contents d'inviter, par leur désintéressement, orangistes et fanatiques de tout acabit à dauber sur les Canadiens-français et à les frapper dans ce qu'ils ont de plus cher, l'âme de leurs enfants, les catholiques de langue anglaise rendent des points aux chauvins protestants dans leur guerre à l'école bilingue ontarienne.

On a vu récemment un prêtre catholique irlandais, ou irlandais catholique,—car le sentiment national semble chez lui avoir prépondérance sur le sentiment religieux,—comparer l'école où se pétrit l'âme d'un enfant à un vulgaire bureau de perception de droits de douane. Avec une obligeance généreuse, il a affirmé une telle hérésie, dans un journal protestant à gros tirage. Une voix malheureusement

plus autorisée, mais s'inspirant de la même orthodoxie, le grand organe catholique publié dans la ville épiscopale de Monseigneur Fallon, déclarait avec une sainte indignation, quelques jours plus tard, qu'il y avait "imputation malveillante et gratuite à déclarer que la nomination d'inspecteurs protestants dans les écoles bilingues, était une atteinte à l'intégrité des écoles séparées." Et il ajoutait que "les gouvernements d'Ontario avaient traité les gens de langue française de la province, avec un esprit d'extrême générosité"! Si on rapproche ces incartades irlandaises de leurs sœurs aînées de ces dernières années, par exemple de la déclaration catégorique d'un grand vicaire de diocèse que "le devoir des Canadiens-français est d'obéir à toute loi du gouvernement ontarien"; ou encore de l'énoncé d'un évêque que "la conservation de la langue d'un peuple n'a rien à faire avec sa foi"; ou encore des certains sentiments anglicisateurs dont un archevêque s'est fait l'interprète lors du Congrès Eucharistique de Montréal; si surtout l'on rapproche ces faits divers de l'attitude de silence prudent de certaine autorité ecclésiastique et de l'animosité par trop générale des Irlandais catholiques à l'endroit des écoles bilingues, on arrive à la conclusion que les Canadiens-français ont de pires ennemis que les orangistes.

Rester neutres, dans le conflit entre le gouvernement ontarien et les Canadiens-français de la province, cela ne suffit pas à la mentalité des Irlandais catholiques. Ils ont fait naître ce conflit et ils ne veulent pas y rester étrangers. Comme le disait, au Congrès de la Langue française, un fils de l'Irlande, mais un fils à l'âme généreuse et droite, "certains descendants de ceux que les Canadiens-français recueillirent mourant de faim et tremblant de fièvre, viennent aujourd'hui leur contester le droit de parler leur langue, et veulent, au nom et sous le couvert même de la religion, leur imposer un idiôme étranger." Pour inconcevable que soit le fait, il n'en est pas moins tristement vrai. Mérite-t-on tant de haine, pour un service rendu? Est-ce le propre de la reconnaissance de se manifester de si ironique manière?

Quel est le mobile de l'attitude offensive et offensante des Irlandais, clergé en tête, vis-à-vis des Canadiens-français d'Ontario? Veulent-ils, en renversant l'école bilingue, préparer la chute de l'école séparée? Quand on veut savoir à qui une action profite, on regarde qui elle réjouit; or, ce sont les adversaires acharnés de la religion catholique qui jubilent des attaques irlandaises contre l'école bilingue.

Les Irlandais ont-ils souci, en séparant carrément le domaine national du domaine religieux, de défendre les intérêts véritables de l'Eglise catholique? Alors, leurs intentions, pour pures qu'elles soient, ne concordent guère avec celle de l'Eglise. Comme l'a démontré de magistrale façon Monseigneur L. A. Paquet, dans son travail sur le problème des langues nationales, "ils surabondent, dans l'histoire ecclésiastique et dans la législation canonique, les actes et les textes où domine le souci éminemment respectueux de la langue et de la race." Sans remonter trop loin dans l'histoire, qu'il suffise de rappeler que Pie IX regrettait "qu'en russifiant le peuple polonais on travaillât